

Venezuela: l'Assemblée constituante rejette un rapport sur les droits de l'homme truqué



L'Assemblée Nationale Constituante a qualifié de truqué et tarifié le rapport sur de soi-disant violations des droits humains au Venezuela

Caracas, 23 sept (RHC) L'Assemblée Nationale Constituante (ANC) du Venezuela a qualifié de «truqué et tarifié » le rapport sur les violations présumées des droits humains dans ce pays, présenté par une commission indépendante.

Dans une déclaration rendue publique ce mardi à Caracas, l'ANC a rejeté le rapport préparé par la soi-disant mission d'enquête. «C'est une attaque contre la vérité, l'intégrité et la dignité du peuple et des institutions vénézuéliennes».

L'ANC a dénoncé les tentatives visant à justifier une agression militaire et à torpiller le processus de dialogue national promu par le gouvernement bolivarien pour le développement harmonieux, la paix et l'exercice des pleines libertés politiques pour le renouvellement constitutionnel et électoral de l'Assemblée Nationale.

Le pouvoir constituant a souligné les efforts des institutions démocratiques du Venezuela pour défendre la souveraineté et promouvoir la protection intégrale des droits fondamentaux du peuple, «au milieu d'une agression impériale multiforme et génocidaire», a-t-il souligné.

Il a également fait référence à la déclaration publiée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, le 15 septembre, qui reconnaît la coopération de l'exécutif vénézuélien et le travail commun dans la défense et la protection des droits de l'homme.

L'ANC a reconnu le geste politique du chef de l'État de gracier plus de 110 dirigeants et militants de l'opposition, poursuivis par la justice vénézuélienne pour des crimes commis contre la paix.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/234880-venezuela-lassemblee-constituante-rejette-un-rapport-sur-les-droits-de-lhomme-truque>



Radio Habana Cuba